



réponse ?

Saint Paul Collectif <collectifpassa@gmail.com>

31 octobre 2011 23:15

À: Frédéric GUYON <guyon.fred@free.fr>

Bonjour M. Guyon

Le Collectif PASSA est disposé à participer à la préparation de la consultation ; sous les réserves suivantes :

- disposer des documents mentionnés ci-après; éléments indispensables pour élaborer notre document A4 et éviter toute « contre-vérité » (pour reprendre votre terme),
- avoir recours à un huissier pour la mise sous scellé de la Boite Postale ainsi que pour l'ouverture des enveloppes et la surveillance du dépouillement.

Les documents souhaités sont les suivants :

1. Le résultat de l'enquête du besoin des associations et sa synthèse, ainsi que le dimensionnement de la DDE qui en a résulté.
2. Les devis de réhabilitation de la salle des fêtes existante.
3. Le Budget prévisionnel détaillé du projet d'aménagement du Villarey détaillant les différentes dépenses pour :
 - le complexe polyvalent,
 - le parking souterrain,
 - les aménagements extérieurs,
 - le toit végétalisé,
 - le chauffage urbain,
 - la compensation de l'exploitant, ... ;

et le financement de l'ensemble, dont :

- les hypothèses de subvention
 - les hypothèses d'emprunt,
 - la vente du terrain au promoteur,
 - les projets immobiliers supplémentaires, ...
4. Le document graphique montrant l'intégration dans le paysage du projet : vue du haut et vue du bas, nombre de bâtiments, hauteurs, tailles, emplacements, espaces verts, emplacement et taille du chauffage urbain, ...
 5. Le budget prévisionnel de fonctionnement de l'espace polyvalent.

Et bien évidemment, les documents A5 et A3 de la consultation établis par la Municipalité.

Nous souhaitons disposer d'un délai minimum de 15 jours entre la réception de ces documents et la prochaine réunion durant laquelle le Collectif PASSA devra présenter son document A4.

Après réflexion, nous pensons que mi-décembre n'est pas la meilleure période pour une telle consultation. La proximité de Noël et donc ses incontournables préparatifs risquent de jouer en défaveur de la forte participation recherchée.

Enfin, et comme évoqué lors de notre réunion du 21 octobre dernier, nous souhaitons que durant la période dont les habitants disposeront pour s'exprimer, un certain nombre de documents leur soit mis à disposition à l'accueil en mairie et sur le site internet de la Municipalité.
Nous reviendrons sur ce point lors de notre prochaine réunion.

Bien cordialement
H. Jacquet

Le 29 octobre 2011 18:43, Frédéric GUYON <guyon.fred@free.fr> a écrit :

[Texte des messages précédents masqué]
